



Le Secteur Bancaire Tunsien face à la nouvelle conjoncture

Analysts:

Karim BLANCO
Head of Research

Haifa BELGHITH
Senior Analyst

Zahra BEN BRAHAM
Senior Analyst

Ines KHOUAJA
Financial Analyst

Hawazen ATTIA
Financial Analyst

Neira KAOUACH
Financial Analyst

Contact:
Tel: (+216) 71 965 400
Fax: (+216) 71 965 426
E-mail:
analyse@ameninvest.com.tn

Mars 2011

Le secteur Bancaire Tunisien

Introduction

Depuis son indépendance et jusqu'à aujourd'hui, le paysage bancaire et financier tunisien a subi une mutation du tout au tout. La première banque en Tunisie est apparue en 1880 avec la création d'une succursale du « Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie », et dont le siège social était établi en Algérie. La BT est apparue en 1884, et quelques autres ont suivi lors de l'instauration du protectorat français. Ce n'est que suite à l'indépendance en 1956 que le système bancaire a commencé à prendre forme, par l'entrée en activité de la STB, première vraie banque Tunisienne, conçue afin de contribuer efficacement au développement économique et social du jeune Etat indépendant et ce, dans un contexte caractérisé alors par le désinvestissement et la sortie des capitaux vers l'étranger, ainsi que par la désorganisation du marché de crédit.

Quelques mois plus tard, la banque Centrale fût créée, et a entre autres instauré le Dinar Tunisien comme unité monétaire du pays. Son rôle majeur consiste à veiller sur la politique monétaire, à encadrer la circulation de la monnaie, à superviser les établissements de crédit ainsi qu'à préserver la stabilité et la sécurité du système financier.

Depuis ce moment là, les banques ont joué un rôle central dans le financement de l'économie. Elles ont tout d'abord pris l'orientation de banques de développement, visant principalement l'établissement de l'infrastructure du pays. L'octroi de crédit était réservé principalement aux fonctionnaires de l'Etat, et la banque centrale supervisait de manière stricte les crédits, administrait les taux d'intérêts et contrôlait la politique de change. Lors du démarrage du Plan d'Ajustement Structurel introduit par le FMI entre 1986 et 1987, les banques se sont orientées plutôt vers une politique de financement des ménages et d'accroissement de leur pouvoir d'achat, par l'allègement des conditions d'octroi de crédit. Il en est apparu ainsi une économie d'endettement.

Le système bancaire a également connu une libéralisation financière, le menant vers la fin des années 90 à un changement de structure, visant la correction des inefficacités du surendettement des dernières années, et la déconcentration des banques, réduisant ainsi les situations monopolistiques. Elles se sont distinguées par leurs métiers en six catégories, à savoir, les banques commerciales, les banques de développement, les banques offshore, les sociétés de factoring et les bureaux de représentation des banques étrangères. Parallèlement le processus de privatisation a été engrangé ce qui a orienté les banques vers un statut « Universel » ayant pour activité principale l'octroi de crédits.

Le secteur Bancaire Tunisien

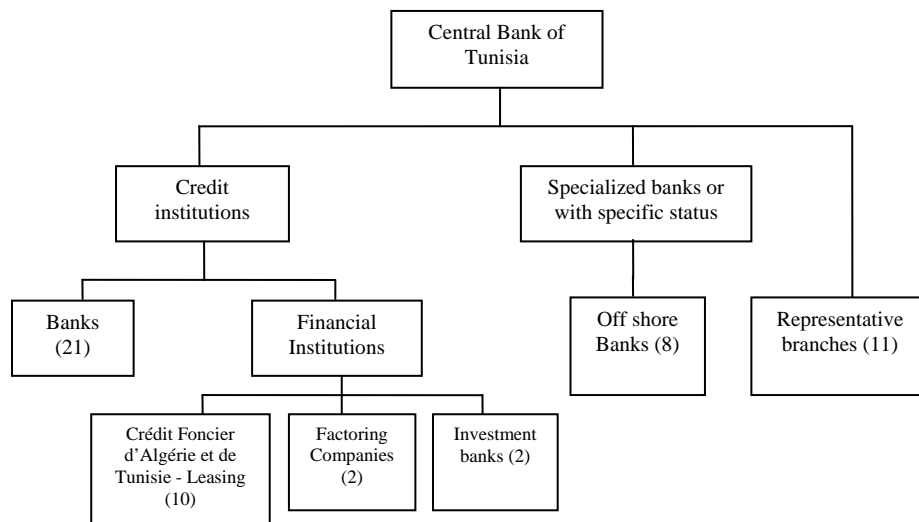
Le système bancaire a subi au cours de ces dernières années un certain désengagement de l'Etat, l'entrée des investisseurs étrangers dans l'actionnariat des banques ainsi que l'accès des banques étrangères au marché local. Il a affiché de ce fait une structure de l'actionnariat plus équilibrée, classant l'essentiel des banques en trois catégories:

- Les banques ayant une forte participation de l'Etat (principalement BNA, STB et BH).
- Les banques à capitaux privés Tunisiens (BIAT, BT et Amen Bank).
- Les banques à majorité étrangère (UIB-SG, UBCI-BNP Paribas, Attijari Bank et ATB).

Dans ce système financier on retrouve 44 établissements de crédit comprenant 21 banques (dont 11 cotées sur la BVMT), disposant d'un large réseau (1301 agences) toutes enseignes confondues dont 3 sont spécialisées dans la micro-finance, le financement de petites et moyennes entreprises et la finance islamique. Il regroupe également 14 établissements financiers spécialisés dont 10 sociétés de leasing, 2 établissements de factoring et 2 banques d'affaires ainsi que 8 banques off-shore.

A titre Comparatif, le système bancaire Marocain comprend 25 banques où seulement 6 sont cotées. Ce système dispose quant à lui de 4425 agences.

Le paysage bancaire Tunisien apparaissant souvent sous capitalisé et atomisé, a été appelé par plusieurs organismes compétents tels que le FMI, à privilégier les fusions pour aborder une taille critique plus compétitive et qui pourra accéder à de meilleures conditions de financement. Cependant, au début de l'année 2009, Mohamed Sakhr El Materi (membre de la famille de l'ancien régime) a reçu l'agrément pour créer une banque islamique (Zitouna Bank) et qui est venue s'ajouter à ce paysage bancaire. En ce moment la banque ayant perdu un actionnaire clé suite à sa fuite, les parts de ce dernier se verraient nationalisées. Il n'en demeure pas moins aussi que l'activité spécifique de cette banque s'est accaparée une niche de marché avec seulement 8 agences.



Le secteur Bancaire Tunisien

Le système bancaire est ainsi fortement ancré sur le marché local en tant que base d'appui lui permettant d'accéder au marché extérieur, avec un total actif proche de la taille du PIB (44970MDT) en 2009), des crédits majoritairement couverts par les dépôts, ainsi qu'une forte bancarisation de l'économie comparée aux pays similaires avec un taux de bancarisation d'un compte bancaire pour deux habitants. Parallèlement, le réseau bancaire n'a cessé de s'étendre, et il est même prévu, d'ici 2014, de s'enrichir d'au moins 400 agences afin d'assurer une densification d'une agence bancaire pour 7000 habitants (contre 8400 actuellement).

Relativement, le système bancaire marocain dispose d'un total actif représentant 114% du PIB du pays, qui correspond lui à 121,2 Milliards de DT, il affiche également un taux de bancarisation de 47% associé à un taux de pénétration d'une agence pour 7100 habitants.

De plus, une véritable dynamique d'automatisation d'opérations bancaires s'accélère depuis les quatre dernières années avec la multiplication des DAB et l'arrivée des GAB formant un réseau équipé de 1427 DAB/GAB couvrant l'ensemble du territoire Tunisien. Le taux de disponibilité des DAB est quant à lui, passé à 96% avec un taux de non fonctionnement de 4% (2% pour l'Europe).

On a également observé le doublement des cartes bancaires dont le nombre est passé de 1 million en 2005 à 2 millions, fin septembre 2009. Les indicateurs mentionnent que 55% des actifs tunisiens sont détenteurs d'une carte bancaire, et affichent des volumes traités de l'ordre de 31MD par an.

Les banques cotées :

Dans ce réseau bancaire, on retrouve 11 banques bénéficiant d'une certaine popularité auprès des Tunisiens, ainsi que d'un positionnement qui diffère d'une banque à une autre, et qui profitent d'une renommée dans le secteur, et sont ainsi cotées sur la place boursière Tunisienne.

Parmi elles, 3 banques à forte participation étatique ont participé au financement de secteurs stratégiques du pays, il s'agit notamment de la STB qui finançait principalement le secteur du tourisme ainsi que les PME. Le secteur du tourisme étant le secteur qui rapporte le plus d'entrées d'argent demeure quand même un secteur sensible puisque plusieurs projets touristiques ont connu des échecs n'ayant pas permis le remboursement des dettes. Il est à noter qu'en 2000 la banque a fusionné avec la BDET et la BNDT profitant dès lors de la synergie de leurs moyens et compétences.

Le secteur Bancaire Tunisien

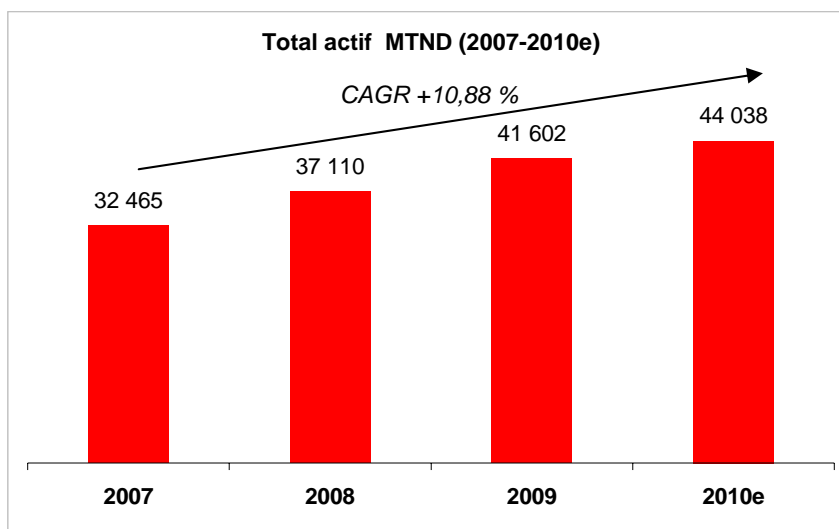
La seconde banque est la BH dont la vocation était principalement le financement de logements. Quant à la BNA, elle finançait principalement le secteur agricole ce qui ne l'a pas empêché d'évoluer au cours des dernières années vers un statut de banque universelle grâce entre autres à son large réseau d'agences.

De ce fait, ces banques ont beaucoup misé sur l'extension de leurs réseaux d'agences, qui compte 1222 agences (Nov 2010), et ce afin d'augmenter leur disponibilité et leur proximité vis-à-vis des clients en démocratisant l'accès à leurs services et gagner du terrain par rapport à l'Office National des Postes (à titre indicatif l'ONP compte 1024 bureaux de poste ainsi qu'un parc de 127 DAB) , le tout, en veillant à améliorer leur qualité des services grâce entre autres à un meilleur taux d'encadrement associé à une meilleure rapidité de réponse aux requêtes et demandes.

1. Resources

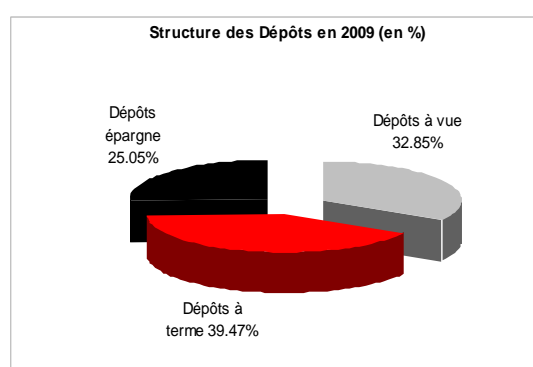
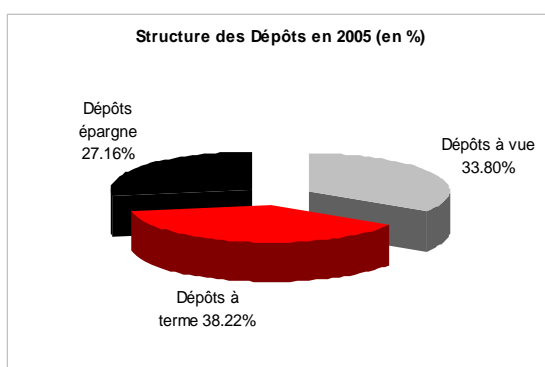
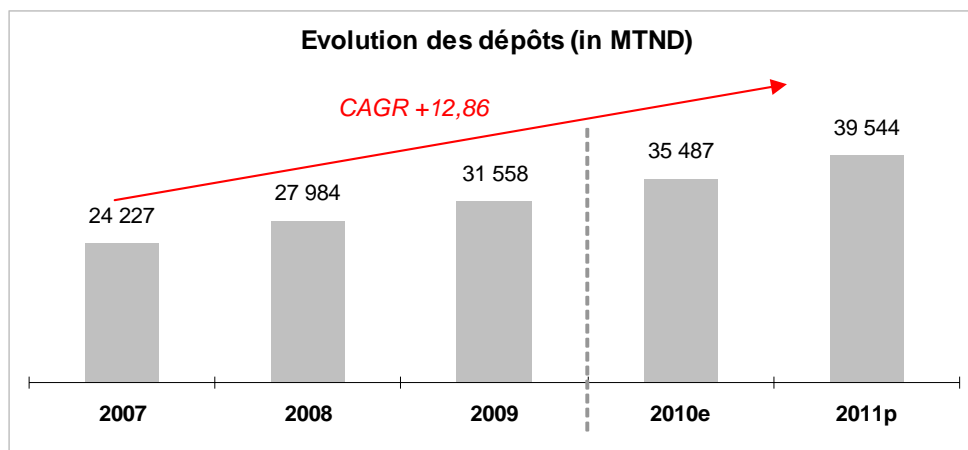
1.1 Dépôts

Les banques cotées représentent 92,51% du total bilan du secteur bancaire en Tunisie (41602MDT)

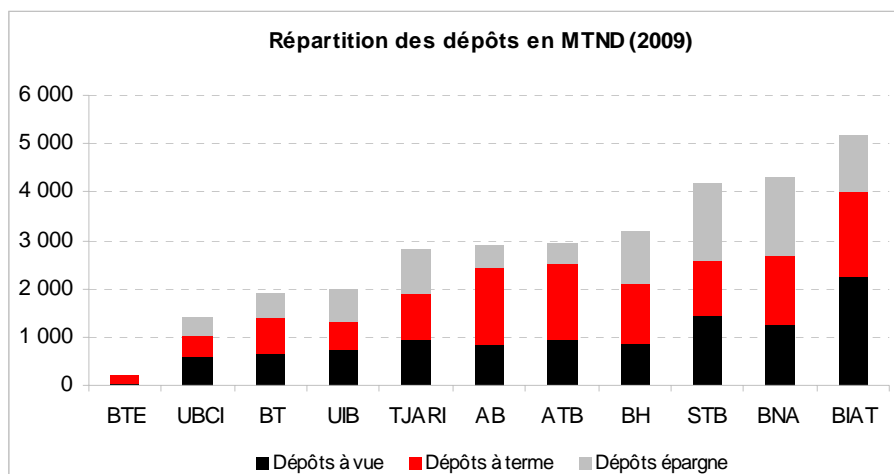


Grâce aux politiques d'extension entamées par les banques Tunisiennes, les dépôts totaux des banques cotées ont enregistré un accroissement entre 2007 et les estimations de 2010 affichant ainsi un taux de croissance annuel moyen de 13,26% allant de 2422MDT à 39544MDT.

Le secteur Bancaire Tunisien



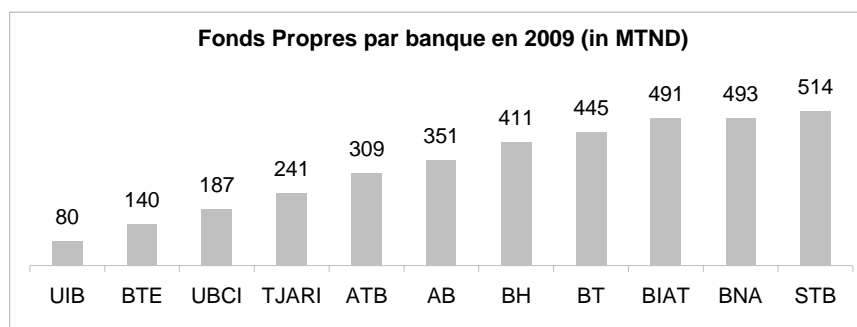
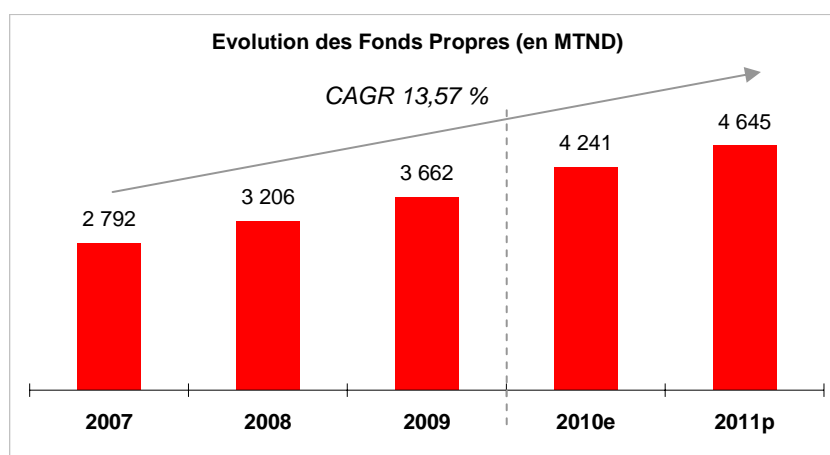
Entre 2005 et 2009, la structure des dépôts auprès des banques est demeurée pratiquement inchangée. Les efforts déployés par les banques, ont permis au cours des cinq années, de diminuer la proportion des dépôts d'épargne, au profit des dépôts à vue non rémunérés, mais également dans une certaine mesure des dépôts à termes. La structure des dépôts apparaît équilibrée sur les secteurs malgré certains cas où la disparité demeure très apparente, C'est le cas notamment de l'ATB et d'Amen Bank, dont la proportion des dépôts à terme demeure prépondérante. La BIAT par contre, ainsi que l'UBCI affichent une proportion de leurs dépôts à vue, de plus de 40%.



Le secteur Bancaire Tunisien

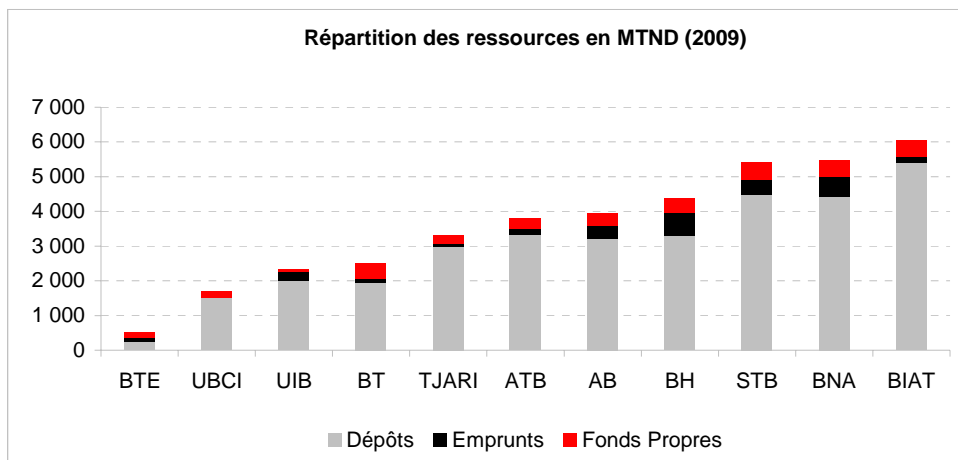
Depuis 2000 la BIAT n'a pas cessé de livrer sa bataille pour avoir la place de leader en termes de dépôts y arrivant parfois au détriment de la STB ou de la BNA, mais c'est à partir de 2006 qu'elle a confirmé et consolidé sa place de leader, affichant entre 2005 et 2009 un Taux de croissance annuel moyen de 15,35% ainsi qu'un total dépôts de 5311MDT en 2009.

1.2 Fonds Propres



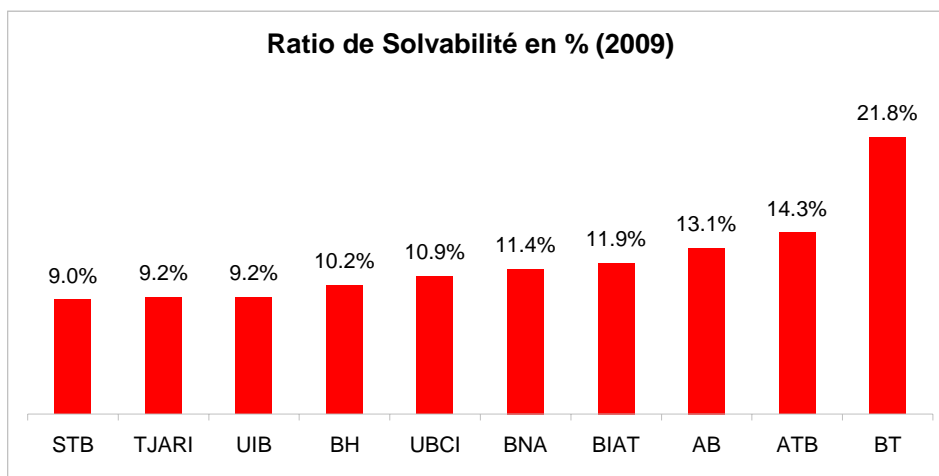
Depuis 2008, les banques se sont collectivement appliquées à consolider leurs ressources stables et à très long terme afin de pallier aux risques de crédits et permettre en même temps le financement des investissements à long terme. Ainsi orientées par la banque centrale qui avait conseillé de ne pas dépasser un taux de distribution de dividendes de 50%, afin de pallier à tout éventuel risque d'assèchement de liquidités du système financier, les banques devaient également maintenir un taux de distribution stable. Le taux de distribution moyen de 2008 s'était élevé à 34,14%, est passé à 38,3% en 2009 et est estimé à 40,62% pour l'exercice 2010. Parallèlement, le taux de croissance annuel moyen des fonds propres estimé pour la période 2007-2011 est de 13,57%. Il provient d'une part de la croissance continue de l'activité des banques souvent à deux chiffres, mais également de la rétention des bénéfices en réserves soulignant l'effort de consolidation des fonds propres à travers les augmentations de capital opérées.

Le secteur Bancaire Tunisien



Le ratio de solvabilité des banques permet de mesurer leur solidité financière. La banque Centrale de Tunisie qui oriente les banques vers un schéma de réduction des risques d'insolvabilité leur a imposé les normes prudentielles de l'accord de Bâle I avec un ratio Cooke qui prévoit des fonds propres représentant au minimum 8% du montant des crédits octroyés et pondérés par leur caractère plus ou moins risqué. Et ce afin que les banques puissent faire face aux risques éventuels liés à ses actifs (non remboursement de crédits, retraits massif en cas de perte de confiance des clients...). Toutes les banques sont tenues du respect de ce taux minimum afin d'éviter l'effet de contagion de l'instabilité financière sur tout le système dans le cas d'une éventuelle insolvabilité de l'une d'elles.

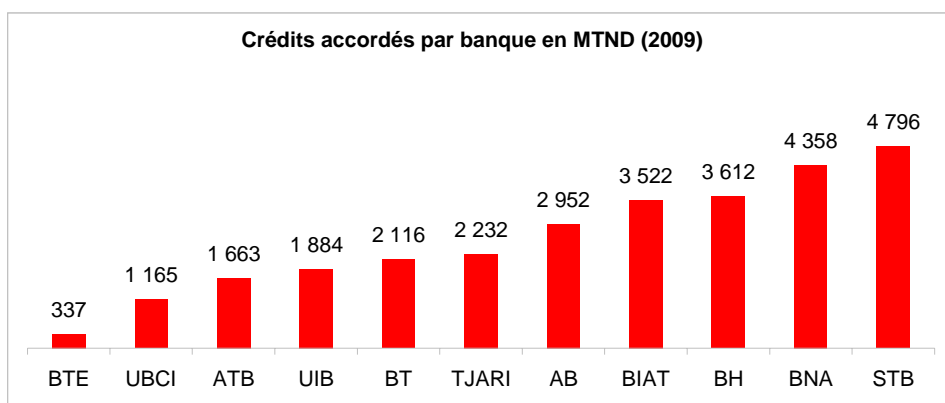
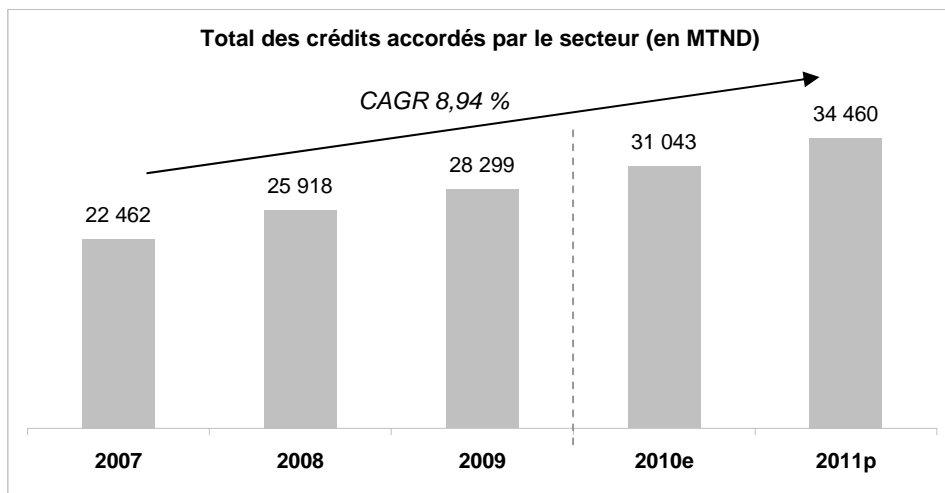
Les banques telles que la STB, Attijari Bank et UIB, demeurent aux alentours des 9%, et sont donc relativement sous capitalisées, à l'opposé de l'ATB et surtout de la BT. Cette dernière avec un taux supérieur à 20% affiche ainsi une solidité permettant potentiellement une capacité d'octroi de crédit bien supérieure à ces concurrentes.



Le secteur Bancaire Tunisien

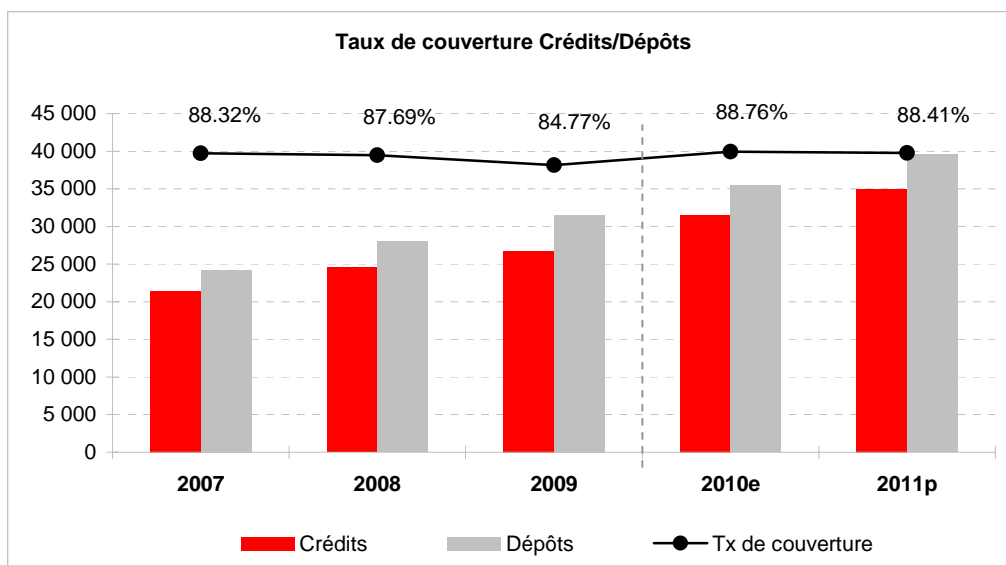
2. Emplois

2.1 Crédits



Les banques Tunisiennes se sont de plus en plus orientées vers une structure de banque de détail. Elles ont ainsi associé une stratégie d'extension du réseau bancaire rendant les banques plus accessibles, à une politique d'amélioration de la qualité de vie et du bien être, et il en a résulté que l'intermédiation bancaire demeure leur activité principale. Parallèlement à l'accroissement des dépôts, l'octroi des crédits a augmenté avec un taux de croissance annuel moyen estimé à 8,94% entre 2007 et 2011.

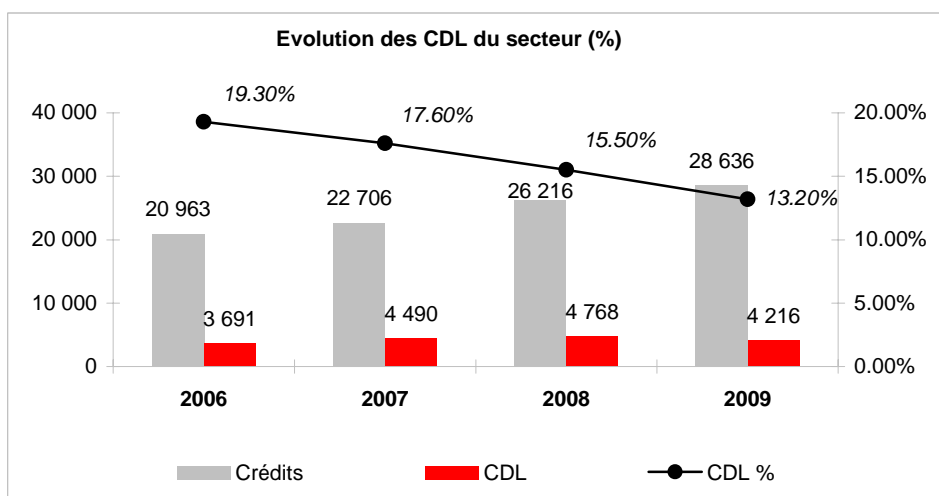
Le secteur Bancaire Tunisien



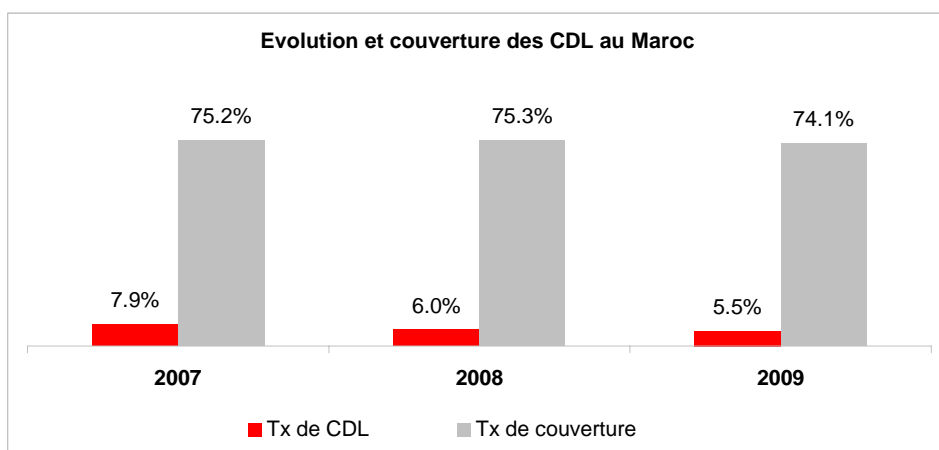
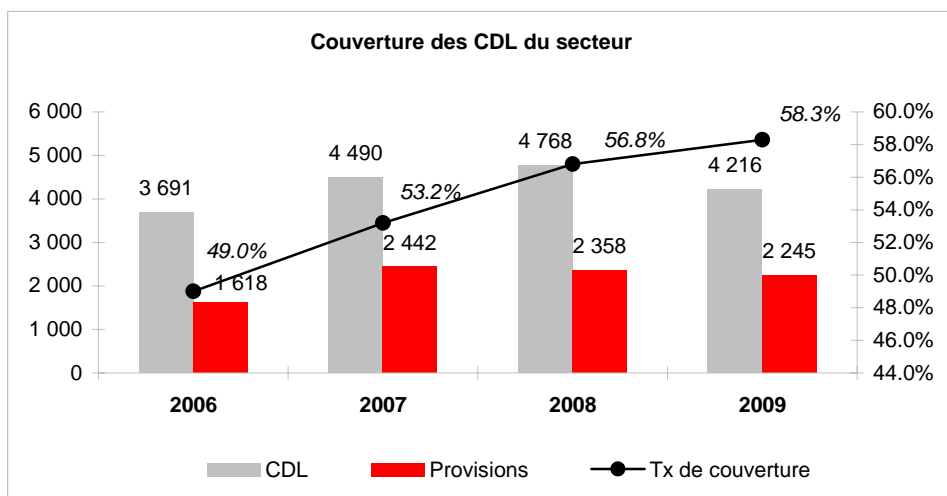
Le ratio de couverture des crédits par les dépôts dépassait les 100% en 2000, et ce n'est qu'à partir de 2005 qu'il a baissé et se situe actuellement autour de 88%. En général, c'est la BH qui possède le ratio de couverture le plus élevé (115% en 2010), à cause de sa vocation principale à savoir l'octroi de crédits au logement. Ses crédits sont par leur nature remboursable à long terme justifiant ainsi que la banque doive s'octroyer une partie de ses ressources par emprunts à long terme puisque les dépôts des clients ne peuvent faire l'objet de retrait à tout moment et ne constituent donc pas avec garantie une ressource stable.

Ce ratio reste assez proche de celui de nos homologues marocains qui affichent un taux de couverture moyen des crédits par les dépôts de 86% pour la période 2007-2009.

2.2 Qualité d'actifs

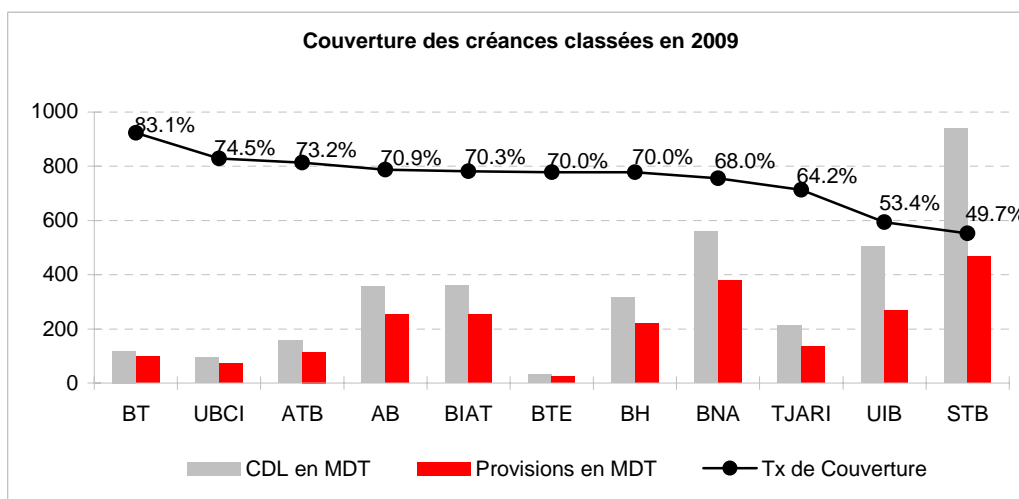
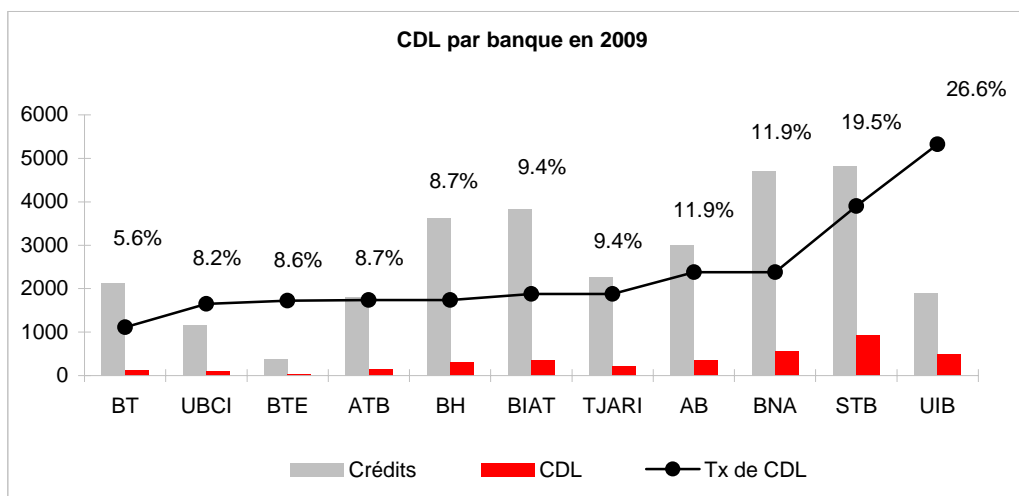


Le secteur Bancaire Tunisien



La politique de la banque Centrale de plus en plus sévère en matière de provisionnement, a orienté les banques ces dernières années, à accroître le provisionnement des créances classées. Ainsi, il est de rigueur lorsque l'une des créances d'un client passe à la classe d'actif incertain, préoccupant ou compromis, toutes ses créances font l'objet de provisionnement. De même lorsque l'une des filiales d'un groupe de sociétés affiche des créances douteuses, toutes les créances du groupe devront être provisionnées.

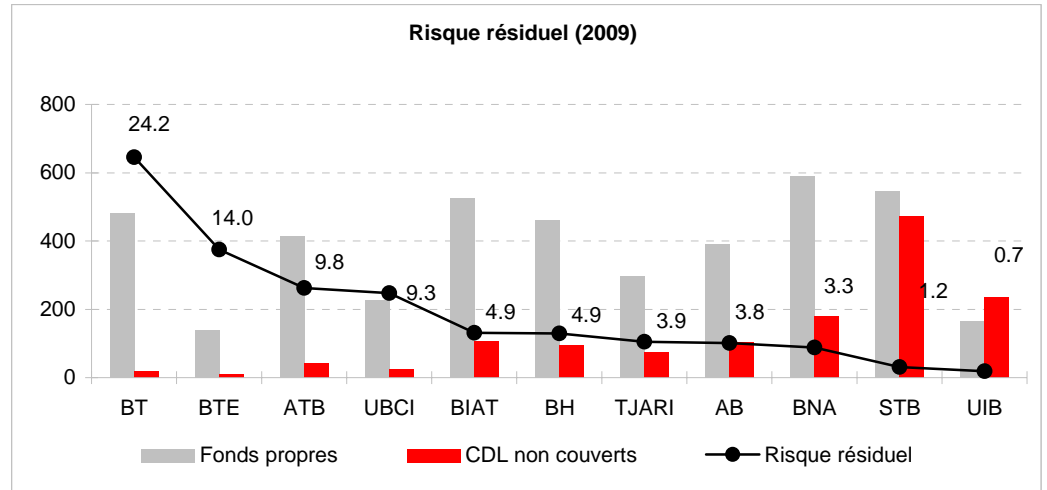
Le secteur Bancaire Tunisien



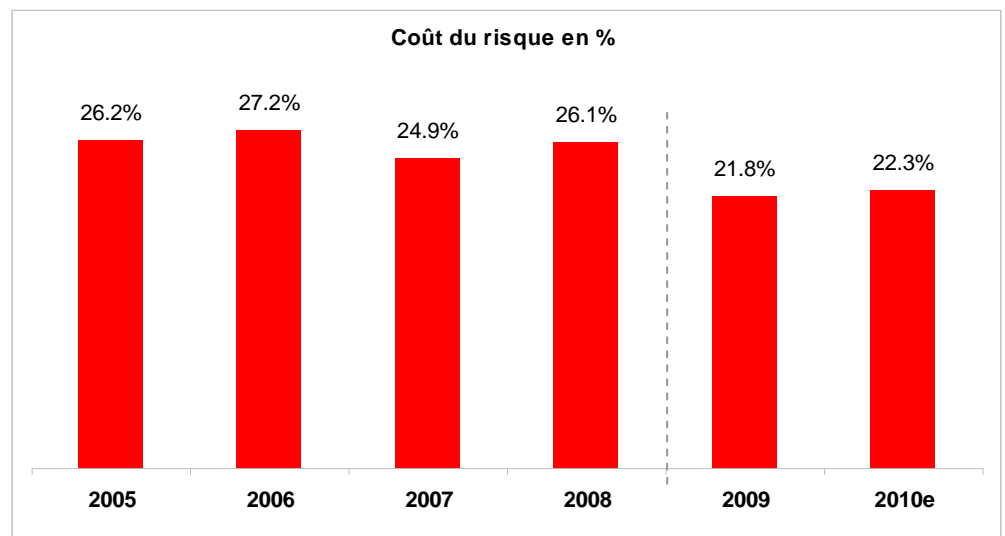
C'est ce qui a permis ces dernières années de faire passer le taux de créances classées du secteur de 20,9% en 2005 à 13,2% en 2009. Parallèlement le taux de couverture des créances classées du secteur est passé de 46% en 2005 à 58% en 2009, et devrait frôler les 70% en 2010. La BT reste la banque caractérisée par le taux de créances classées le plus faible du secteur (8%), associé au taux de provisionnement le plus élevé à savoir de 83%. Contrairement à la STB et à l'UIB qui continuent de souffrir du poids des créances improductives et de la faiblesse de leur couverture par rapport à la moyenne du secteur. La STB, à titre d'exemple, possédait en 2009 près de 20% de créances classées, couvertes seulement à hauteur de 49,7%. Parallèlement la BH qui a affiché un faible taux de créances classées grâce à son activité caractéristique, ainsi que son taux de couverture situé dans les normes, semblerait dans le cadre d'une fusion, être l'allié parfait pour un assainissement progressif et durable des actifs de la STB qui elle lui permettra de bénéficier de son vaste portefeuille client. A titre de comparaison le Maroc est légèrement plus avancé en termes d'assainissement d'actifs.

Le secteur Bancaire Tunisien

Néanmoins, les faits rapportés à la suite du renversement de l'ancien régime, à la tête duquel plusieurs membres occupaient des postes clés au niveau des sociétés fleurons de l'économie, ont pointé du doigt le financement des projets par crédits souvent sans les garanties nécessairement demandées, pourraient avoir un impact sur cet effort d'assainissement des portefeuilles d'actifs dans les années qui vont suivre, et qui remettraient en question les taux encourageants déjà atteints.



Le coût du risque évalue l'absorption du PNB par les provisions sur les créances et les portefeuilles. Entre 2005 et 2008, le coût du risque du secteur s'est situé autour de 27% où les principales banques à l'origine ont été les banques étatiques à l'instar de la BNA, la STB et dans une moindre mesure la BH. La STB et la BNA qui affichent des taux de croissance annuels moyens du PNB autour de 12% ont enregistré d'importantes dotations aux provisions pour rattraper le retard sur les autres banques.



Le secteur Bancaire Tunisien

Les taux de provisionnement des créances classées indiqués par la banque centrale pour 2009 ont été fixés à 70%, et c'est dans cet objectif là que l'ensemble des banques ont orienté leur stratégie. Ce taux ayant été atteint en 2010 par la majorité des banques, leurs efforts de provisionnements auraient abouti à un coût du risque estimé de 19% pour l'année 2010. Mais le renversement récent du régime, et au cours duquel plusieurs dégâts matériels, et fuites d'argent ont été estimés, devraient se répercuter sur l'activité notamment à travers le PNB menant à revoir à la hausse le coût du risque.

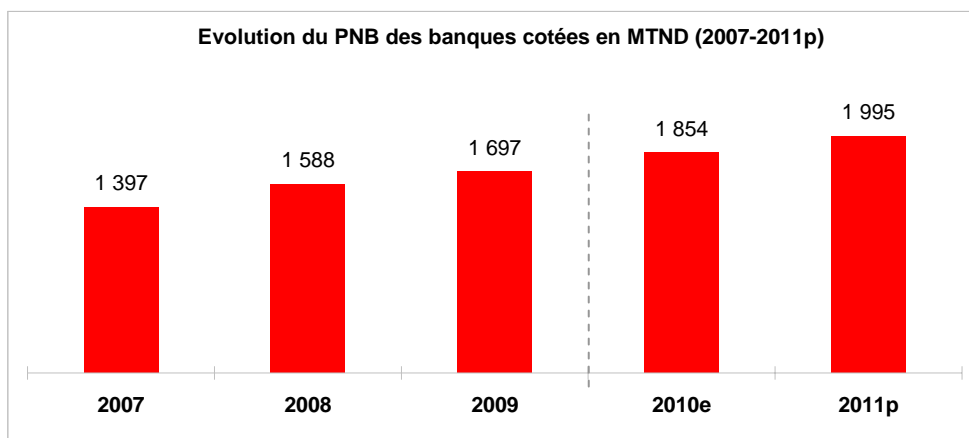
Engagement des banques vis-à-vis des membres de l'ancien régime

<i>En MTND</i>	Engagement	% du secteur	% des engagements de la banque	CDL	Provisions 2010
STB	499	20.0%	6.5%	215.3	30.5
BIAT	350	14.0%	6.5%	5.9	2.2
BNA	336	13.4%	4.8%	26.0	14.0
ATTIJARI BANK	319	12.8%	9.9%	0.0	0.0
BT	259	10.4%	8.5%	27.5	27.5
BH	232	9.3%	4.6%	67.0	27.5
ATB	180	7.2%	6.3%	11.6	6.7
AMEN BANK	108	4.3%	2.3%	2.0	2.0
UBCI	85	3.4%	4.0%	0.0	0.0
UIB	0.04	0.0%	-	0.0	0.0
Total	2 367	94.7%		355.4	110.5
Reste	133	5.3%			

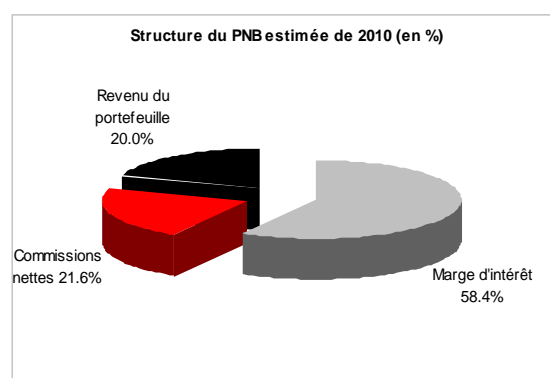
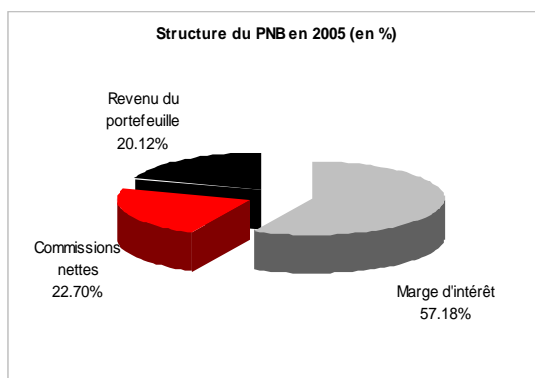
A la suite du renversement du régime, les banques de la place ont publié des communiqués sur leurs engagements des membres de la famille de l'ancien régime, et leurs effets sur l'activité de l'exercice échu et l'exercice à venir. Les banques étatiques ont été les plus touchées en terme de montant des engagements mais surtout en terme de classement et de provisionnement des créances classées. Plusieurs banques ont décidé de répercuter les provisions sur ces créances sur l'exercice 2010 alors que d'autres comptent les répercuter sur celui de 2011. Cependant, certaines banques considèrent que ces montants ont servi au financement de projets qu'ils estiment rentables et productifs et qu'une grande partie de ces engagements est couverte par des garanties hypothécaires et financières; Ce qui ne devrait donc, avoir aucun impact sur l'exercice 2010.

Le secteur Bancaire Tunisien

3. Activité



Malgré le recul de l'investissement local et étranger, le PNB global a enregistré une croissance annuelle à deux chiffres sur la période 2005 à 2008, suite à la croissance de l'activité et du secteur provenant en grande partie de l'octroi de crédits à la consommation et de crédits au logement, dont il a découlé le démarrage de l'extension du réseau d'agences. La BIAT a conservé sa première place, suivie de la STB et de la BNA. Cependant cette croissance s'est bien ralentie à partir de 2009 suite à la révision à la baisse du TMM. Le taux de croissance annuel moyen prévu pour la période de 2007 à 2011 étant de 9,31%.

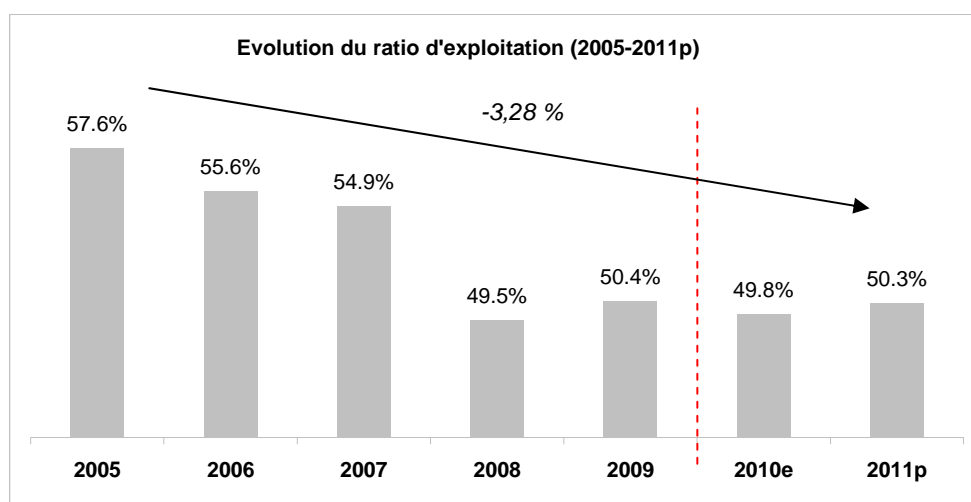


Entre 2005 et les estimations de 2010, la structure du PNB est demeurée quasi-identique avec un équilibre entre les revenus de portefeuille et les commissions nettes et la prépondérance des revenus des marges d'intérêt, principale source du revenu bancaire PNB. Cependant, le marché bancaire Tunisien est régi par la banque centrale qui oriente chaque année le secteur financier par un taux d'intérêt directeur ayant tendance à fluctuer. Il ne peut constituer en aucun cas une source de revenu garantie. Ceci serait de nature à stimuler les banques à diversifier leurs sources de revenus et ne plus capitaliser sur les marges d'intérêts.

Le secteur Bancaire Tunisien

C'est ainsi que la ventilation tend à s'équilibrer, entre les marges sur commissions et revenus sur portefeuille, puisque leurs moyennes sont passées en 2010 à 21,56% et 20% tandis que les marges d'intérêts se situent aux alentours de 58%. Ce sont Amen Bank et Attijari Bank qui se rapprochent le plus de cet équilibre. Quant à la STB et la BH elles gardent une forte proportion (autour de 70%) des marges d'intérêts, et font apparaître un certain déséquilibre entre marge sur commissions et revenus de portefeuille (respectivement 22% et 12% pour la STB, et 16% et 12% pour la BH). Elles restent ainsi les plus exposées à des risques de taux. Le cas de la BH en 2009 en est un parfait exemple. En effet la banque a subi un impact lors de la baisse des taux puisqu'elle a non seulement été sanctionnée suite à la décision présidentielle de révision à la baisse du taux d'intérêt directeur pour les crédits au logement, mais également suite à la baisse du TMM. Il en a résulté que la BH a été la seule (après l'UBCI) à enregistrer une régression de sa marge d'intérêt et par conséquent de son PNB alors que les autres banques cotées affichaient un taux de croissance moyen du PNB de 7,85%.

L'ATB se distingue quant à elle par le choix d'une structure particulière de son PNB caractérisée par la dominance des revenus de portefeuilles (plus de 52%), constitués principalement de BTA achetés et conservés jusqu'à échéance. Ces bons sont capitalisés au coût historique ne prenant ainsi pas en compte la variation du taux d'intérêt lors de leur valorisation.

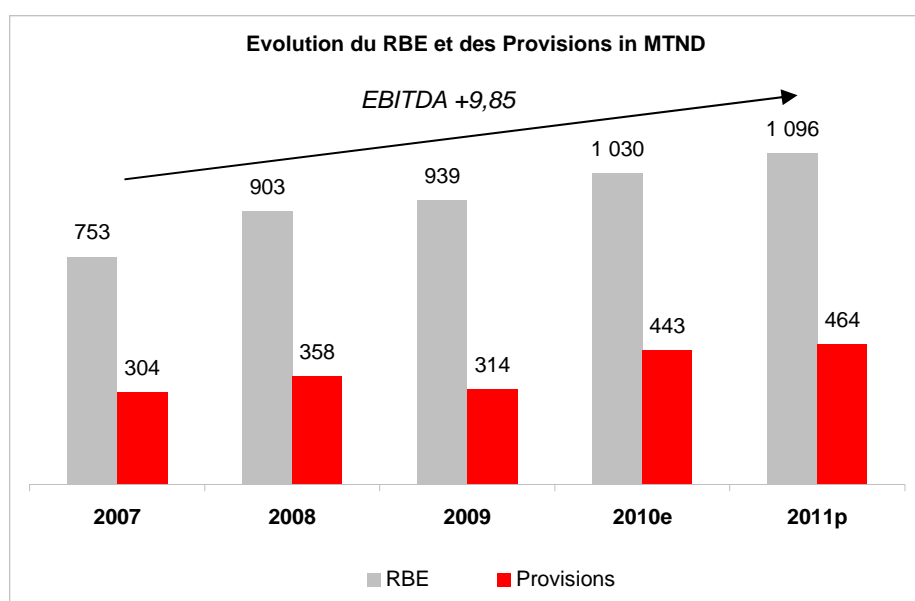


Les banques n'ont cessé d'optimiser leur croissance tout en maîtrisant les charges afin de réduire leur coefficient d'exploitation qui se situe en ce moment autour de 50%. Le coefficient d'exploitation moyen des banques Marocaines se situe quant à lui autour de 47% entre 2007 et 2009.

Le secteur Bancaire Tunisien

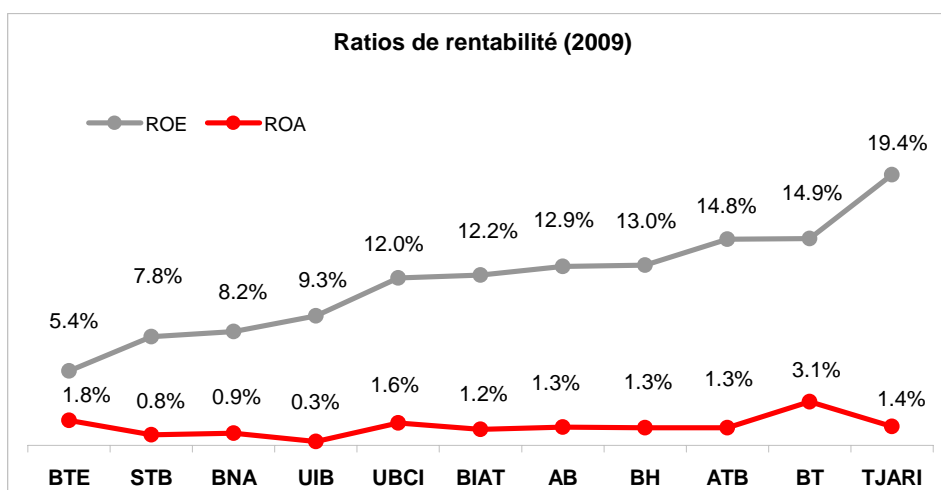
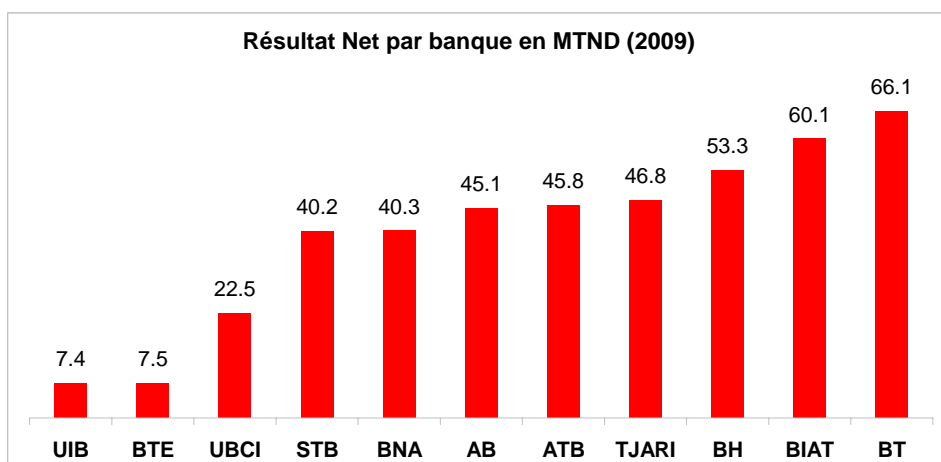
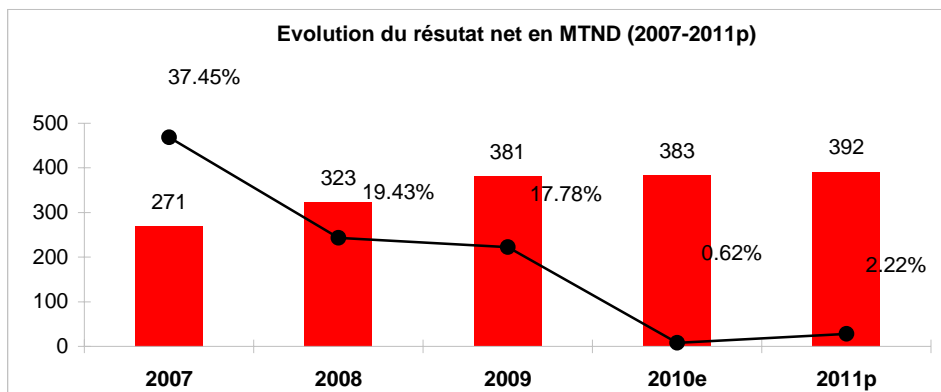
Les banques telles que l'UIB et l'UBCI demeurent celles qui affichent les coefficients les plus élevés (autour de 70%) pouvant entre autres être justifiés par l'extension de leur activité et ainsi de leur réseau. L'UBCI à titre d'exemple, s'adressait principalement au secteur du commerce et de l'industrie et ce n'est qu'à partir de 2005 qu'elle a évolué vers un statut de banque de détail et universel la menant à étendre son réseau d'agences et justifiant la croissance des charges (elle a cependant maintenu depuis lors un coefficient d'exploitation autour de 69%).

A l'opposé, la BT et Amen Bank ont maintenu depuis 2005 les coefficients d'exploitation les plus faibles se situant respectivement autour de 28% et 38%.



Dans le cadre de cette expansion de l'activité bancaire, associée à une meilleure maîtrise des charges d'exploitation, le secteur bancaire a pu afficher des croissances à deux chiffres sur la période 2005-2009. En considérant le niveau du résultat de 2009, il justifie les ROE maintenus en majorité au-delà de 12% et avec un ROE moyen de 11%. Cependant il demeure que certaines banques affichent un ROE élevé grâce à des capitaux propres faibles ce qui ne permet pas de comparer de façon homogènes les banques cotées.

Le secteur Bancaire Tunisien



Le secteur Bancaire Tunisien

4. Perspectives

En raison de ces incertitudes politiques et économiques affrontées par la Tunisie depuis le début du mois de janvier, les principaux cabinets de notation à l'échelle mondiale se sont précipités pour revoir à la baisse la note attribuée à la Tunisie ou pour la mettre sous surveillance négative, dans d'autres cas.

L'agence Fitch a annoncé le 18 janvier 2011, dans un communiqué, avoir placé diverses notations de plusieurs banques tunisiennes sous surveillance avec implication négative. Ce fut le cas de l'Arab Tunisian Bank (ATB), la Société tunisienne de banque (STB), la Banque nationale agricole (BNA), la Banque de l'habitat (BH), la Banque internationale arabe de Tunisie (BIAT) et de l'Amen Bank.

Elle a par ailleurs, réduit ses prévisions de croissance du produit intérieur brut tunisien (PIB) à 2% en 2011 contre 5% initialement prévus. Elle estimait également que le déficit public devrait être contenu à 2,5% du PIB.

Cependant, l'Etat conjointement à la Banque centrale de Tunisie (BCT) ont continué à soutenir les entreprises publiques Tunisiennes. De plus, la BCT a publié un communiqué incitant les banques de la place à poursuivre leurs efforts de financement de l'économie par l'accélération du déblocage des crédits déjà approuvés et le soutien du financement de l'exploitation des entreprises, et aux financements productifs.

D'autre part elle a incité les banques à engager une action de communication auprès de ses partenaires afin de les rassurer quant à la solidité de leurs assises financières, mais aussi auprès de ses clients en les rassurant quant à la sécurité de leurs avoirs. La BCT continuera pour sa part, à soutenir le secteur bancaire par l'injection de la liquidité nécessaire sur le marché monétaire.

L'amélioration de la gouvernance du système économique engendrée par les réformes politiques qui vont suivre la libération du pays sera de nature à instaurer un climat de confiance favorable au développement soutenu du pays.

Le secteur Bancaire Tunisien

La conjoncture actuelle qui a suivi le renversement de l'ancien régime prédit un exercice 2011 difficile pour le secteur financier et principalement pour le secteur bancaire, puisqu'il y'aura lieu de constater une croissance des pertes et des créances classées, et ce conjointement au ralentissement économique qui s'est déjà fait ressentir. Ceci devrait affecter les chiffres de l'exercice 2010 qui semblait jusque là bien parti dans son élan de croissance, étant donné que la majorité des banques cotées ont enregistré une évolution significative souvent à deux chiffres de leurs PNB. A la suite des communiqués publiés par les différentes banques ainsi que leurs communications financières, il apparaît que ce sont les banques étatiques et surtout la STB et la BH qui seront les plus impactées. La BH a déjà affiché un résultat net provisoire en baisse de plus de 15%, alors que celui de la STB devrait, encore plus, être revu à la baisse suite au lourd provisionnement que devra constater la banque. La BT a également enregistré d'importantes dotations aux provisions qui pourraient générer une baisse du résultat net de 2010 de plus de 35%. Les banques auront ainsi intérêt à provisionner un maximum au titre de l'exercice 2010 afin d'alléger les effets des éventuelles pertes sur l'exercice à venir. Parallèlement, les banques à capital majoritairement étranger, à l'instar de l'UBCI et de l'UIB, avaient initialement affiché un très faible taux d'engagements auprès des membres de l'ancien régime, et qui ne devrait aucunement impacter leur activité. La première a annoncé une évolution à deux chiffres de son résultat net, alors que la seconde a déjà affiché un résultat net provisoire qui a plus que doublé.

Sur le plan boursier et à la lumière de ces faits, il sera quand même difficile d'ignorer les valeurs financières et bancaires qui disposent d'un important potentiel de hausse. Il faudra toutefois choisir les titres avec discernement.

Certaines banques restent risquées de par leurs engagements en faveur des deux familles liées au régime déchu ce qui devrait avoir un impact négatif sur leurs résultats dans le cas où la BCT les orienterait vers un provisionnement beaucoup plus important que celui prévu initialement. Nous prévoyons, à cet effet, des réajustements à la baisse des projections pour l'année 2011.

Disclaimer

The information contained here is purely indicative and has been obtained from sources believed to be reliable but is not guaranteed as to accuracy or completeness although Amen Invest believe it to be fair and not misleading or deceptive. Consequently, Amen Invest does not accept any liability whatsoever arising from the use of the material or information contained. Prior to any investment in the product, you should make your own appraisal of the risks from a legal, tax and accounting perspective by consulting your advisors in these matters or any other professional advisor.

Analysts:

Karim BLANCO
Head of Research

Haifa BELGHITH
Senior Analyst

Zahra BEN BRAHAM
Senior Analyst

Ines KHOUAJA
Financial Analyst

Hawazen ATTIA
Financial Analyst

Neira KAOUACH
Financial Analyst

Contact:

Tel: (+216) 71 965 400

Fax: (+216) 71 965 426

E-mail:

analyse@ameninvest.com.tn



AMEN INVEST
BROKERAGE HOUSE